

VILLE DE  
SAINTE-TERRRE



Dossier de candidature à remettre à la Mairie  
avant le 30 septembre 2022

## **AUTORISATION PARENTALE**

M. ou Mme : .....  
Adresse.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
Téléphone : / / / /  
Autorise mon enfant .....

À se présenter comme candidat au poste de conseiller municipal jeunes et à participer, s'il /si elle est élu(e) aux séances plénières (environ une fois par trimestre) ainsi qu'aux réunions de travail ou autre action (rencontres, visites,...)

Ces réunions auront généralement lieu en Mairie de Sainte-Terre, et feront l'objet d'une information écrite au minimum huit jours au préalable.

Accepte que des photos de mon enfant soient prises et que ces images soient utilisées dans le cadre de son mandat dans les publications de la Ville ainsi que l'enregistrement des coordonnées de mon enfant dans un fichier informatique afin qu'il soit informé des activités, selon la réglementation en vigueur.

Date et Signature du représentant légal

### **INFOS**

Renseignements auprès du service jeunesse  
Mairie de Sainte-Terre : 05 57 47 16 23  
Ou [mairie@sainteterre.fr](mailto:mairie@sainteterre.fr)

## **ACTE DE CANDIDATURE**

Je soussigné(e) :

Nom .....  
Prénom .....  
Date de Naissance .....  
Elève en classe de .....  
Etablissement scolaire .....  
Adresse .....  
  
Numéro de téléphone .....  
Email .....

Je déclare être candidat au Conseil Municipal Jeunes de la ville de Sainte-Terre, dont le but est d'agir au sein de la commune, en toute responsabilité, pour être acteur de projets au service de tous et notamment des jeunes, que je m'engage à représenter.  
Je m'engage, sur la durée d'un mandat de deux ans, à participer aux réunions qui seront programmées en concertation avec les autres élus.

Je m'engage à recueillir tous les avis utiles auprès des autres jeunes de la commune afin de les intégrer à mon action au sein du Conseil Municipal Jeunes.

Enfin, je m'engage à rendre compte régulièrement des actions engagées et des réalisations accomplies.

Nous te demandons de déposer ta candidature jusqu'au 30 septembre 2022. Pour cela tu dois proposer tes idées et tes motivations comprenant deux idées fortes dans deux domaines.

Date et Signature du candidat :

**à remettre à la Mairie avant le 30 septembre 2022**

Tu habites  
Sainte-Terre



Tu as envie de  
participer à la  
vie de ton  
village ?

Tu as entre  
9 et 15 ans

### Alors, le CMJ est fait pour toi !

- Tu établiras et feras vivre des projets,
- Tu contribueras à la concrétisation de projets sur le village sur des thèmes divers (solidarité, sport, festivités, environnement, ...),
- Tu donneras ton avis sur des projets qui te seront proposés,
- Tu établiras des liens entre les jeunes, et les représenteras auprès de la municipalité afin d'œuvrer pour le bien de tous.

Le CMJ est un relais d'informations et d'actions essentiel dans la vie et l'actualité du village.

- 19 élus maximum entre 9 et 15 ans . Si plus de 19 candidatures reçues, la Commission Jeunesse de la Commune retiendra 19 élus, de façon à garantir une hétérogénéité des âges et des sexes.

. Le mandat dure 2 ans, avec un programme . Des réunions seront organisées environ une fois par trimestre. Ce sera l'occasion d'échanger, t'informer sur l'actualité du ton village mais aussi de travailler sur des actions concrètes.